



Contester avis détenteur

Par **Brit brit**, le 19/11/2019 à 09:56

Bonjour,

J'ai été prélevé sur mon compte bancaire la somme de 187.5 pour une amende au nom de mari mais dans le commandement de payer il y a une erreur dans l'écriture du nom et dans la date de naissance et malgré cela il préleve sur le compte comment puis-je contester sachant que j'ai déjà envoyé un courrier en ar à l'officier du ministère public pour indiquer que ce n'était pas mon mari vu pas la même écriture pour le prénom et la date de naissance n'est pas la sienne.

Que puis-je faire ?

Par **youris**, le 19/11/2019 à 18:24

bonjour,

s'agit-il d'une amende routière avec le véhicule de votre mari ?

salutations

Par **Brit brit**, le 19/11/2019 à 18:31

Je n'ai reçu aucun avis avant le commandement de payer le 17 octobre 2019 et quand j'ai demandé des explications au centre des amendes ça concerne un dépôt de mégot sur voie publique en date de mai 2018 sur Paris au nom de mon mari avec photo de son prénom et date de naissance qui ne correspondent pas. Le jour et le mois correspondent mais pas l'année et depuis que j'ai envoyé réclamation en précisant l'erreur de personne avec pièce justificative pour montrer l'erreur de la date de naissance et prénom étonnamment 1 semaine après je reçois la saisie sur compte et la bizarrement aucune erreur de son prénom et la date de naissance. Et aujourd'hui la saisie a été effectuée

Pouvez-vous m'aider ou ai-je aucun recours ?

Cordialement